

Règlement ALSH

Inscriptions et Réservations

Liste des documents à renvoyer par mail à alsh@sagardian.org:

- Fiche familiale d'inscription ;
- Planning de réservation de la période ;
- Le règlement ALSH ;
- Dernier avis d'imposition ;
- Aide aux Temps Libres de la CAF ;
- Attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile ;
- Copie des vaccins ;
- Certificat de scolarité pour les enfants de moins de 3 ans.

2 conditions pour que la réservation soit effective :

- 1 / Dossier complet
- 2 / Situation financière à jour

Avant d'envoyer ces éléments, merci de vous assurer que vous êtes à jour du **paiement de vos factures SAGARDIAN : tolérance de la dernière facture impayée dont l'échéance n'est pas encore passée.**

Dates butoirs à respecter	Réservation	Annulation
Mercredis	Possible jusqu'au mardi (veille) 11h	Possible jusqu'au mardi (veille) 11h
Petites vacances scolaires	Possible à partir de 2 semaines jusqu'au dernier vendredi 11h avant le début des vacances	Possible jusqu'à 1 semaine avant le jour à annuler (semaine glissante)
Vacances d'été	Possible à partir de 4 semaines jusqu'au vendredi 1 semaine avant le début des vacances	Possible 1 semaine avant le jour à annuler (semaine glissante)

A partir du début des vacances, les demandes de réservation pourront être refusées en fonction de nos capacités d'accueil.

Absence de l'enfant : pour que l'absence ne soit pas facturée, **le certificat médical doit nous être envoyé par mail à alsh@sagardian.org dans les 5 jours calendaires suivant l'absence** (l'absence sera facturée si ce délai est dépassé). Dans tous les autres cas, les absences seront facturées.

Tarification



1er enfant

quotient familial*	1/2 JOURNÉE	1/2 JOURNÉE Avec Repas	JOURNÉE	JOURNÉE Avec Repas
De 0 à 591 €	4.70 €	8.00 €	7.70 €	11.00 €
De 592 € à 826 €	5.40 €	8.70 €	8.30 €	11.60 €
+ de 827 €	6.40 €	9.70 €	8.80 €	12.10 €

Calcul du Quotient familial :

Revenu fiscal de référence / 12 mois / nombre de parts de l'avis ou des 2 avis d'imposition



2ème enfant et plus

quotient familial*	1/2 JOURNÉE	1/2 JOURNÉE Avec Repas	JOURNÉE	JOURNÉE Avec Repas
De 0 à 591 €	2.40 €	5.70 €	4.00 €	7.30 €
De 592 € à 826 €	2.80 €	6.10 €	4.30 €	7.60 €
+ de 827 €	3.30 €	6.60 €	4.50 €	7.80 €

Les familles ayant l'ATL ne

pourront pas bénéficier du tarif dégressif à partir du 2^{ème} enfant

Aides aux Temps Libres (CAF) : **Les familles ont jusqu'à fin janvier pour nous transmettre ce document**, envoyé par la CAF fin décembre, afin que nous puissions le prendre en compte sur la facture de janvier. Dépassé ce délai, **il n'y aura pas de rétroactivité**, les ATL seront donc prises en compte à compter du mois de réception du document.

Le présent document doit être daté et signé par les parents et fait partie des documents constitutifs du dossier d'inscription.

Date

Signature accompagnée de la mention « Lu et approuvé »